49e ANNÉE (5e SÉRIE) N° 4 9481 28 JANVIER 1932

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. La manière d'écrire une bonne monographie scientifique d'un doyenné, d'un archidiaconé, d'un diocèse, en vue de permettre l'histoire religieuse du pays. — II. Le recrutement et l'âge du clergé français en 1809. — III. L'Expérience socialiste : en Australie ; — IV. En Angleterre ; — V. En Allemagne. — VI. L'Expérience hitlérienne en Allemagne. — VII. Un portrait de M. Pierre Laval. — VIII. Jeanne d'Arc, tertiaire de St-François.

I

La « Société d'Histoire ecclésiastique de la France » publie une excellente Revue qui s'intitule naturellement : *Revue d'Histoire de l'Eglise de France* [1]. Cette Revue a publié, dans son dernier n° (octobre-décembre 1931, p. 425-449), un article de M. Gabriel Le Bras, professeur d'Histoire du droit canon à la Faculté de droit de l'Université de Paris : *Statistique et histoire religieuses*, que nous croyons destiné particulièrement à nos confrères du clergé paroissial et que nous nous empressons d'analyser à leur intention.

Avec beaucoup de raison, l'auteur commence par écarter les lieux communs dont on se contente trop souvent en matière de description religieuse de la France. « Chacun sait, écrit-il, que la Bretagne est plus fervente que le Limousin, que les œuvres disposent à Paris de ressources qui leur sont refusées dans la Beauce ou la Brie ; beaucoup sont persuadés que la foule devient partout progressivement incrédule, tandis que les élites se regroupent autour de la Fontaine symbolique. Dans ces tableaux sans nuances où des simplifications oratoires se mêlent à de sèches vérités, rien ne peut satisfaire un esprit en quête de notions précises. Son premier soin est de les dédaigner... »

Le problème à éclaircir serait le suivant : « Comment expliquer la conservation ou la perte *collective* de la foi ? Car chaque circonscription, fidèle ou infidèle, englobe généralement un fort groupe de lieux habités ; des contrées où les œuvres florissent sont séparées par des déserts ; tel diocèse comprend deux archidiaconés de tendances contraires ; parfois deux doyennés voisinent aussi différents quant à la vie religieuse qu'une petite chrétienté chinoise et le pieux canton de Lozère d'où est issu son évangélisateur. Pourquoi ces bizarreries, ces étonnantes contradictions ? » Il n'existe sur ce sujet aucune étude scientifique, alors que de telles études abondent sur tous les grands événements de notre vie religieuse. Il existe des volumes sur la conclusion du Concordat ou sur les Quatre articles de 1682. Mais cet événement, le plus considérable de tous, la vie religieuse de nos quarante mille paroisses, n'a jamais eu d'historien !

Il est clair que seul le clergé peut fournir les renseignements précis sur lesquels s'édifiera cette histoire, si jamais on peut l'écrire. « Les missions étrangères, remarque avec raison M. Le Bras, occupent à bon droit les savants et les foules chrétiennes. Pourquoi les infidèles du voisinage intéressent-ils si peu ? Les statistiques et les graphiques, multipliés avec raison pour l'Asie et l'Afrique, auraient la même valeur éducative si on les faisait pour telle province française. » La vie religieuse d'un peuple est assurément ce qu'il y a de plus passionnant à suivre de près. Pourquoi cette vie, ses progrès ou ses reculs ne seraient-ils pas étudiés avec autant de soin que la vie économique ou la vie politique ? Il est sûr que des phénomènes graves comme les variations de la natalité, de la représentation politique, ne seront pleinement intelligibles, selon les temps et les pays, que le jour où l'on pourra confronter avec les statistiques ou cartes des naissances ou des partis, qui, elles, ont eu leurs historiens, les statistiques et cartes de la pratique religieuse.

« On recense les bœufs et les chevaux, mais qui songe à supputer le nombre des catholiques pratiquants, dont la place est peut-être aussi appréciable sur notre sol ! Que ne donneraient cependant plusieurs d'entre nous pour connaître le nombre des citoyens fidèles aux dieux de Rome sous l'Empire ? »

Ecartons tout de suite une objection : il est rare que l'explication de l'état d'une paroisse mette en cause, désagréablement, des personnes vivantes, et l'historien avisé que requièrent nos interprétations de statistiques saura éviter toutes les pointes et les maladresses ; il est aussi rare, croyons-nous, que la révélation de certains chiffres soit inopportune. Qui pourrait en tirer parti ? Si

[1] Rédaction et administration : 4, Square Arago, Paris XIIIe ; trimestrielle : 50 f. par an pour la France (le n°, 20 fr.).

d'aventure elle offrait ombre de péril en tel ou tel lieu, il ne faut pas oublier que l'autorité diocésaine, juge en premier et en dernier ressort des inconvénients éventuels, est seule maîtresse de livrer ou retenir les collections de documents relatifs à la vie des paroisses. « Clercs et laïques, historiens, sociologues et tous les bons esprits s'accorderont pour désirer des statistiques et des cartes expliquées, c'est-à-dire des tableaux parlants, precis, complets, de la pratique religieuse dans la France contemporaine et l'introduction historique qui les fera comprendre : nulle part n'est plus évidente la continuité des événements et ne peut être plus utilement invoquée cette unité de l'histoire, cette fonction explicative de la recherche historique — le passé rendant compte du présent, qui aide à reconstruire mentalement le passé — dont les sciences économiques et sociales, politiques et morales ont déjà recueilli les avan ages. »

Or, jusqu'à présent les seuls renseignements statistiques que l'on possède sont relatifs au clergé. Il est aisé, en effet, d'extraire de l'*Ordo* de chaque diocèse les chiffres utiles à ce sujet. L'*Almanach catholique* de 1931 a donné, outre une carte et un bref historique de chaque diocèse, la superficie, le nombre des paroisses, celui des prêtres au-dessous et au-dessus de 60 ans, des élèves des Grands et Petits Seminaires. « Les Comptes-rendus des Congrès diocésains contiennent parfois des chiffres significatifs. Quelques procès-verbaux de visite ont été imprimés. Mais, à notre connaissance, un seul état général, tel que nous le souhaitons, vraiment exemplaire, a été dressé et distribué : celui qu'a ordonné, pour le diocèse du Mans, Mgr Grente. » Ce tableau a été publie le 1er juin 1929. Il est établi d'après les moyennes des deux années précédentes.

Que doit contenir la statistique religieuse d'une paroisse ? Elle doit renseigner sur trois catégories de personnes :

1° Les conformistes saisonniers, les chrétiens de nom ou d'intention générale pour qui la religion se définit par trois rites : baptême, mariage, sépulture, et, en général, communion solennelle des enfants.

2° Les catholiques pratiquants, ceux qui assistent à la messe du dimanche, qui se confessent et communient à Pâques, observent les règles de l'abstinence, font faire à leurs enfants la communion privée, les envoient au catéchisme de persévérance, acceptent l'Extrême-Onction et la demandent pour les leurs. Pour ce qui est de l'assistance à la messe et les communions pascales, ce sont là des renseignements faciles à fournir et que tout curé devrait aimer à tenir à jour constamment.

« Nous ne demandons pas, car la chose est difficile, de faire parmi les hommes trois groupes : de 16 à 40 ans, de 40 à 60, et au-dessus de 60. Ce partage, cependant, nous en apprendrait long sur l'histoire contemporaine ! » Mais en tout cas il conviendrait d'indiquer séparément les enfants jusqu'à 16 ans, — les hommes, — les femmes.

3° Ceux qui constituent ce que l'on nomme d'ordinaire « le noyau » : les personnes pieuses, zélées, qui font partie des associations de jeunes gens ou de jeunes filles, de femmes ou d'hommes, et qui communient plusieurs fois dans l'année. Il va sans dire que les communautés religieuses doivent être comptées à part.

Notre état n'est cependant pas encore complet. Il doit comprendre également la statistique des personnes étrangères à la religion, avec distinction de trois catégories : 1° Baptisés qui refusent l'assistance du prêtre en toute occasion, — 2° Fidèles d'autres religions, — 3° Personnes non incorporées à un groupe religieux. Ici encore, il sera bon de distinguer : hommes, femmes, enfants au-dessous de 16 ans.

Il est clair que d'autres renseignements précieux peuvent être joints à ceux que l'on vient d'indiquer : confirmations, vocations sacerdotales ou religieuses (en ne comptant, bien entendu, que celles qui ont abouti), sommes recueillies pour le Denier du culte ou la Propagation de la Foi ou d'autres œuvres importantes du même genre. En tout cas, les statistiques diocésaines doivent être distinctes pour les campagnes et pour les villes importantes.

Les indications respectueuses de la science historique coïncident du reste admirablement avec les prescriptions du Code de droit canonique. Il suffit de relire le canon 470, § 1 : « Que tout curé ait des Livres paroissiaux, savoir : un Livre des Baptêmes, Confirmations, Mariages, Enterrements, et qu'il ait soin de faire, autant qu'il se peut, avec attention le Livre de l'Etat des Ames. Qu'il tienne tous ces livres, suivant l'usage approuvé par l'Eglise ou prescrit par l'Ordinaire, et qu'il les conserve avec diligence. » Le Rituel romain donne d'autre part (Titre x, chap. 6) la façon d'établir l'Etat des Ames. M. Le Bras croit pouvoir ajouter : « Il est rare, à notre connaissance, que ce *Liber status animarum* soit exactement tenu. » Et c'est fâcheux à tous égards !

On dira peut-être : « Mais tous ces renseignements se trouvent ou doivent se trouver dans les rapports des visites épiscopales annuelles. » A cela, M. Le Bras répond, non sans une pointe de douce ironie :

« Tous les renseignements que contiennent les Archives des évêchés ne sont point d'une égale valeur. S'il est évident que les Registres de baptêmes, mariages, sépultures, ne peuvent guère contenir d'erreurs, non plus que les tableaux des Confréries, on devine que les données non nominatives : assistances aux offices, communions pascales, etc., sont d'autant moins sûres que la paroisse est moins homogène ou plus vaste ou que des églises, des chapelles voisines reçoivent un contingent de fidèles. — Dans les grandes villes, les comptes sont difficiles et englobent des étrangers, tandis que des paroissiens fréquentent des chapelles de communautés ou des églises non-paroissiales... Même à la campagne, il y a des chassés-croisés : certaines paroisses ru-

rales comprennent des faubourgs des villes et beaucoup de fidèles vont à la paroisse urbaine, les habitants d'un hameau éloigné du centre se rendent à une église rurale plus proche que leur paroisse. — Enfin, si nous jurions que les chiffres (sauf ceux tirés des registres) sont indiscutables, beaucoup de curés souriraient : car ce serait jurer que le clergé français ne partage point le sentiment qu'ont tous nos compatriotes — sauf quelques chefs des administrations civiles et militaires — pour la comptabilité, les récapitulations et les questionnaires. Ce serait admettre que le dénombrement des foules est sans erreur. Ce serait enfin attribuer à tous les clercs une exactitude et parfois un désintéressement surhumains. »

A ce manque de précision, il y a des explications fort légitimes ou en tout cas fort naturelles : « Les foules dominicales sont un peu flottantes, les ouailles égarées ne sont pas toutes perdues : par des circonlocutions, le curé sauvegarde parfois ses espérances, l'honneur de sa paroisse, et aussi, nous disait un prélat en diocèse infidèle, sa résidence, qu'un chiffre cruel pourrait menacer. »

Mais enfin l'on ne saurait exiger la perfection. Tels quels, les renseignements contenus dans les procès-verbaux des visites canoniques doivent permettre de dresser, tous les 5 ans, des cartes diocésaines, subdivisées en archiprêtrés et en doyennés. Il est pratiquement impossible de descendre, dans une carte, jusqu'à la paroisse et l'on peut s'en tenir au doyenné.

« Une carte générale est indispensable pour chaque diocèse, avec des hachures ou des couleurs qui laissent apercevoir, au premier coup d'œil, l'état florissant, moyen ou misérable de la religion dans chaque district. En marge ou au-dessous sera porté le pourcentage par doyenné, des « conformistes », des pratiquants et des fervents. Naturellement le nombre des cartes variera suivant les résultats à mettre en évidence : pour le diocèse du Mans, ont été publiées celle des vocations sacerdotales, celle des écoles, celle du Denier du culte.

Les cartes générales, les seules qui soient nécessaires, feraient apparaître dans toute la France, une extrême variété,... mais non point un extrême désordre Il y a des *zones*, tantôt englobant plusieurs archidiaconés, tantôt restreintes à quelques doyennés, d'irréligion, de conformisme, de simple pratique ou de piété... Certains diocèses sont, en toutes leurs parties, très mal pourvues de pratiquants, au moins dans les campagnes, où l'on recourt tout au plus aux trois rites des conformistes purs. Ainsi Troyes, Tours, où les églises rurales sont peu fréquentées, sauf en de minuscules îlots (Bar-sur-Aube pour Troyes, Chinon pour Tours). D'autres sont à peu près aussi homogènes dans leur fidélité, comme Albi, Vannes, Nantes... De très nombreux diocèses présentent des nuances, des oppositions, comme Angers, où la région de Saumur est la moins pratiquante, Evreux, qui a beaucoup plus de pratique dans le territoire de l'ancien diocèse de Lisieux, Rouen, Le Mans. »

A titre d'exemple donnons ici quelques chiffres relatifs à un doyenné de chacune des trois zones pratiquantes et à un doyenné du désert, au diocèse du Mans, en choisissant des doyennés de population sensiblement égale :

Localités	Loué	Malicorne	Le Lude	Mayet
Population	9055	9406	9680	9413
Baptêmes	168	215	194	184
Non baptisés	4	10	26	96
Mariages religieux	94	89	96	88
Mariages civils	1	5	4	66
Obsèques religieuses	104	150	122	164
Obsèques civiles	0	2	6	100
Messe dominicale	2330	1788	1220	670
Communions pascales d'hommes	874	595	141	87
Id. id. de femmes	2635	1667	698	348
Total des communions	3509	2262	839	435
Communions hebdomadaires	302	206	280	72
Associés des œuvres diverses	1382	968	334	130

Mais à la suite des constatations de statistique, il est nécessaire de faire intervenir l'histoire. Pour la simple réception des sacrements essentiels, — ce que nous avons appelé : le conformisme, — les statistiques seraient relativement faciles à établir, puisque l'on possède les registres des baptêmes, mariages et enterrements, qu'il serait aisé de confronter avec celles des naissances enregistrées à l'état-civil. Les procès-verbaux des visites pastorales, les comptes de fabrique donnent de bonnes indications sur la pratique et même sur la ferveur de la piété. Les chiffres connus jusqu'à présent permettent une importante constatation : « Ce sont les mêmes diocèses qui, voilà un demi siècle, un siècle et davantage l'emportaient par la foi ou l'incrédulité. Les chiffres ont changé, — en bien des lieux, ils ont beaucoup baissé depuis vingt ans et tendent à baisser encore, — mais les classements des doyennés restent sensiblement les mêmes. »

Les chiffres une fois obtenus, il s'agit de les interpréter et c'est encore plus délicat que de les recueillir. Une observation générale en France, c'est que la montagne est plus religieuse que la plaine, ce qui ne tient évidemment ni à la température ni à la végétation, mais simplement à ce fait que les traditions religieuses, et du reste toutes les traditions, se gardent mieux dans les hauteurs inaccessibles aux courants et aux tumultes modernes.

Parmi les causes qui favorisent ou contrecarrent les influences religieuses, il en est de générales : régime politique ou juridique, transformations de la société, doctrines philosophiques ou théologiques. Il en est aussi de locales : situation géographique, langue, répartition de la propriété, des

routes, influence de la presse régionale, de certains hommes, de certaines familles, efforts ou défaillances du clergé et des Congrégations.

Mais il convient de ne pas oublier, comme on le fait trop souvent, que les causes générales agissent très diversement suivant les lieux et que les causes locales, à leur tour, subissent beaucoup l'influence des causes générales. « Ces vérités simples sont souvent méconnues. Tandis que l'histoire générale étudie les lois, les doctrines, les révolutions, sans tenir un compte suffisant de leur répercussion, variable en chaque province, à l'histoire locale manque trop cette ouverture sur les institutions, les idées, les agitations de la France qui leur donneraient lumière et relief. La première décrit les impulsions du centre et ne voit qu'en gros les mouvements des villages, la seconde se soucie peu des causes générales des changements. »

Ce qui est extrêmement instructif, c'est aussi d'étudier les répercussions sur les individus de l'idéologie variable de leur classe :

« Quelle belle thèse on pourrait écrire sur l'évolution religieuse de la bourgeoisie, ou plutôt de la majorité bourgeoise, tour à tour sévère, sceptique, anticléricale, bien pensante et convertie à ces modes successives par des propagandes (jansénisme, Encyclopédie, insurrection scientifique, renouveau de l'apologétique et des institutions catholiques) ou par des intérêts (révolte contre la structure de l'Ancien Régime, démagogie électorale, besoin de l'Eglise comme puissance d'ordre). L'évolution plus récente, du prolétariat, s'est déroulée en sens inverse, et dans la plupart des grands centres, les ouvriers pratiquants sont aujourd'hui une minorité infime. Entre ces deux puissances, la richesse et le nombre, oscille le moyen et le petit commerce, qui subit la pression des deux classes, ou plutôt des divers éléments des deux classes, car il est bien entendu que nous avons marqué simplement des tendances dominantes, tendances qui ne mènent point tous les bourgeois ni tous les prolétaires de la majorité aux mêmes conclusions ! »

Beaucoup plus intéressante, à vrai dire, est l'étude d'un milieu rural. On a devant soi un groupe homogène, bien défini, permanent et stable. Pour faire l'histoire scientifique d'une paroisse rurale, on remontera autant que possible à ses origines, on y examinera le contre-coup des grandes crises : révolution protestante au XVIe siècle, querelles du jansénisme, révolution française, restauration napoléonienne et bourbonnienne, effets des diverses Missions, vicissitudes sous la Troisième République. Il sera très important de présenter exactement la structure économique et sociale : pays de grande, moyenne ou petite culture, sources de richesses, grands et petits propriétaires, fermiers et domestiques, régime familial, instruction moyenne, langue ou dialecte, degré d'unité de la paroisse, esprit des dirigeants, force numérique des partis qui s'y affrontent, influences qui s'y exercent : école, instituteurs, secrétaires de mairie, action des centres urbains les plus proches. Il va sans dire que la monographie d'une paroisse ou d'un doyenné ou mieux d'un archiprêtré, voire d'un diocèse, comportera, en belle place, une étude sur le clergé, sur les curés, au moins depuis le Concordat, leur vie, leur caractère, leur zèle, leurs moyens d'action : catéchisme, prédication, missions, pèlerinages, patronages ou confréries, diffusion de la Bonne Presse, etc. Une partie très délicate, mais très importante à traiter sera celle des conséquences locales des variations qui se sont produites, depuis la Révolution, dans les rapports entre les deux pouvoirs, l'Eglise et l'Etat.

Que d'enseignements ne se dégageraient pas d'une Histoire religieuse de la France qui serait enfin appuyée sur des données rigoureusement scientifiques et solides à la base ! Mais l'histoire générale, dont la connaissance est indispensable à la confection d'une bonne monographie, ne peut à son tour être renouvelée que par le travail de précision et de détail que l'on vient de signaler ici. M. Le Bras conclut par ces mots qui sont une sorte de promesse : « A toute monographie sérieuse, l'impression est moralement assurée, soit dans une Revue locale ou régionale, soit dans cette *Revue*, soit dans la Bibliothèque d'Histoire ecclésiastique de la France. »

II

Puisque nous sommes en chemin de réclamer des statistiques, citons-en une fort intéressante, qui nous est fournie par l'excellente Revue du *Recrutement sacerdotal* (nº d'octobre-décembre 1931), sous ce titre : *L'âge et le recrutement du Clergé sous Napoléon Ier*. Cette statistique nous est présentée dans un rapport à l'Empereur, du 31 mars 1809, rédigé par le ministre des Cultes, Bigot de Préameneu.

Le ministre commence par exposer les sources dont il s'est servi : il a fait appel aux évêques et aux préfets. Il a construit des tableaux. Il dresse un état complet des paroisses pourvues de prêtres et des paroisses vacantes. Il rappelle que le gouvernement avait créé 24 000 paroisses succursalistes à la suite du Concordat ; 6.000 nouvelles succursales avaient été établies en outre, le 30 septembre 1807. Il semble bien que l'on ait trouvé assez aisément, au lendemain du Concordat, de quoi suffire à tous ces postes. Un certain déficit avait commencé à se dessiner, dès le 1er vendémiaire an XIII (21 septembre 1804). A cette date, déjà, 856 succursales étaient sans prêtres. Ce chiffre alarmant n'avait cessé de s'accroître : il était de 1.064 au 1er janvier 1806, — de 1.163 un an plus tard, — de 1.389 en 1808, — enfin, de 2.454 au 25 novembre 1808. Il est aisé de comprendre que ce déficit croissant provenait principalement du manque de vocations pendant la période révolutionnaire. On ne peut pas ordonner des prêtres du jour au lendemain. Il faut une longue préparation pour faire d'un enfant sans lettres un pasteur d'âmes, un ministre de Jésus-Christ. On eut beau, après la Révolution, réduire les délais au strict nécessaire, abréger les études, précipiter les ordinations, parfois peut-être à l'excès ; dans les rangs du clergé des vides se produisaient que l'on ne parvenait pas à combler.

On sait que Napoléon avait exempté du service

militaire les ecclésiastiques entrés dans les Ordres sacrés. Mais comme sa politique exigeait toujours davantage d'hommes de la conscription, il avait imaginé de limiter les exemptions, pour les séminaristes, à un chiffre fixé annuellement par le ministère des Cultes. A partir surtout de la Guerre d'Espagne, les besoins de l'armée s'étaient accrus dans des proportions formidables. Bigot de Préameneu n'hésitait pas à se faire auprès de lui l'interprète des doléances épiscopales. Et comme il savait que le méticuleux souverain n'admettait que les chiffres, il mettait sous ses yeux un aperçu des prévisions d'avenir, au sujet des effectifs du clergé. Nous avons actuellement, lui disait-il en substance, 31.870 prêtres en exercice, soit dans les paroisses (de canton), soit dans les succursales. Mais sur ce nombre, il y en avait 416 ayant plus de 80 ans, — 958, plus de 75 ans, — 2.122, plus de 70 ans, — et continuant le déroulement de ses nombres, le ministre trouvait que 10 000 prêtres seulement avaient moins de 50 ans, et 933, sur ce total, moins de 40 ans. Puis, se servant de la table de mortalité de M. de Porcieux *(sic)*, il calculait que sur les 31 870 prêtres, il y en aurait, au bout de 5 ans, 6.170 de morts. Et comme il y avait déjà, au 25 novembre 1808, 2 454 succursales vacantes, il y en aurait alors 8.624. Or, le gouvernement impérial n'avait accordé que 1.394 exemptions de conscription, jusqu'à 1808 inclusivement.

Sans doute, l'Empereur, averti de l'insuffisance de ces exemptions et malgré la consommation croissante d'hommes dans la guerre, avait concédé 1.179 séminaristes pour 1809, et 1 917 sur la levée de 1810, dans l'espoir, — qui du reste ne devait pas se réaliser, — d'avoir d'ici là achevé ses campagnes et imposé à l'Europe cette paix qui était son rêve et sa chimère à la fois. Mais l'ordination n'étant conférée qu'à 25 ans, un jeune séminariste de 20 ans. exempté en 1809, ne devait être ordonné qu'en 1814. En attendant cette date, on ne disposait donc que des 1 394 exemptés antérieurs, pour combler les vides à prévoir, c'est-à-dire 8.624 postes. On aurait donc sûrement environ 7 230 vacances à la fin de 1813.

Or, l'Empire comptait environ 90 diocèses, en France et dans les pays annexés. Cela faisait une moyenne de 80 paroisses sans prêtre dans chaque diocèse. Et les ordinations de 1814 et de 1815 ne fourniraient que 11 à 12, d'une part, et 19 d'autre part, comme moyenne de prêtres par diocèse.

Conclusion du ministre : « Ces ordinations, quelles que soient les apparences, n'offrent qu'un moyen faible et éloigné de repopulation des curés et desservants ».

En fait, ces calculs de Bigot de Préameneu furent largement dépassés par la réalité. Non seulement il mourut plus de prêtres que son tableau ne le prévoyait ; mais les exemptions de conscription ne purent être maintenues, car le fléau de la guerre ne cessa de creuser des vides dans la jeunesse française. Si bien qu'au lieu de 7 à 8.000 succursales vacantes en 1815, il y en eut environ 15.000 !

III

La question du clergé, de son recrutement et de son action morale dans le monde est en passe de devenir l'une des plus importantes de l'humanité, aux yeux des hommes qui pensent. L'industrialisme à outrance, tel qu'il a été pratiqué depuis un siècle, arrive à son déclin. Il a conduit le genre humain au bord de l'abîme. Si l'humanité veut vivre, elle sera contrainte d'appeler un Sauveur. Et il n'a pas été donné aux hommes, sous le ciel, d'autre nom de Sauveur que celui de Jésus-Christ. En dehors de la religion chrétienne, aucune lumière ne brille à l'horizon. La Science a cru qu'elle pourrait la remplacer ; ou plutôt certains savants ou publicistes le lui ont fait dire. Mais il se trouve que, dans ses calculs, elle a oublié les facteurs moraux, ou, si l'on préfère, elle a complètement méconnu leur caractère propre et elle a pris un fantôme, un simulacre pour la réalité. On a éteint au ciel les étoiles, on a cru en allumer d'autres sur la terre pour les remplacer, puisque l'homme ne peut se passer d'un idéal. Le paradis terrestre, rêve des marxistes, s'est substitué au paradis catholique. Aussi longtemps que les socialistes sont restés hors du pouvoir, on a pu croire à la bienfaisance ou à la vertu de leurs formules. Mais les expériences socialistes commencent à se faire nombreuses et offrent un champ de réflexions aux observateurs sociaux. On pourra bientôt extraire des lois générales des faits sagement enregistrés et analysés. Dès maintenant, les résultats s'avèrent très instructifs. Peut-être un redressement pourra-t-il s'accomplir assez tôt, dans les sociétés qui ne voudront pas périr. C'est un symptôme intéressant de voir les Revues les plus importantes s'attacher à ce grand problème.

M. de Launay intitule un article de la *Revue des Deux Mondes* (15 décembre 1931) : *Deux expériences socialistes*, et il y étudie « l'expérience anglaise » et « l'expérience allemande ». M. Pierre Delhaye, de son côté, a donné au *Correspondant* du 10 décembre une étude sur *L'expérience socialiste en Australie*. Ce dernier travail est particulièrement lumineux. Il expose sommairement : « l'origine et le caractère du socialisme en Australie, — le fonctionnement du gouvernement socialiste, — les résultats ».

Il observe en premier lieu avec justesse que le socialisme découle directement de l'état d'esprit « radical-socialiste » et cite une parole de Jean Brunhes suivant laquelle cet état d'esprit est presque toujours produit par « les sociétés de paysans enrichis ». L'amour de la terre est certes une excellente chose. Mais il ne faut pas qu'il dégénère en adoration.

Le paysan enrichi, devenu un « bourgeois », resté âpre au gain, retranché derrière la loi qu'il a faite pour protéger la richesse acquise, n'a pas vu grandir à ses côtés le prolétariat ouvrier dont l'industrialisme moderne se sert comme d'un instrument, ou du moins il s'est flatté qu'il pourrait toujours museler sa force et modérer ses appétits.

Le socialisme n'est que la réplique de son matérialisme. Il sera ainsi le fossoyeur de cette richesse dont il était si fier.

En Australie, l'image qui se présente à nous est d'abord celle que nous a laissée Jules Verne : « les grandes plantations, les rudes éleveurs de moutons d'une part, les mineurs et chercheurs d'or d'autre part, sur un sol où tout est extrême, et qui semble appartenir à un autre âge géologique que le nôtre. Telle était l'Australie de 1860 et même de 1880 ».

Mais dans le dernier demi-siècle, voici que le spectacle a changé. A côté de ces planteurs enrichis et de ces mineurs avides, qui ne sont pas plus de 2 millions, les ouvriers accumulés dans les villes forment la majorité de cette nation mal équilibrée, avec les 3 millions de leurs effectifs. Pendant longtemps, les agriculteurs avaient gardé la prépondérance. Ils avaient enfanté une aristocratie de gens de loi, à qui une nuée de Gouvernements et de Parlements locaux, auxquels se superposaient un Gouvernement et un Parlement fédéral, fournissaient, avec de belles occasions de légiférer, des places lucratives. Mais à partir de 1900, le parti des Trade-unions ou syndicats ouvriers, consolidé dans ses positions, concentré dans les grandes villes, tandis que le parti national des agriculteurs était répandu sur d'immenses distances, devenait la force principale dans la politique australienne. C'est vers cette époque que la vieille Europe entendit parler pour la première fois des lois sur l'arbitrage obligatoire dans les conflits ouvriers, dont la jeune démocratie du Pacifique avait décidé de faire l'essai.

De ce modeste essai de bureaux d'arbitrage est sortie une immense floraison d'offices de placement, d'offices de fixation de salaires, de cours d'appel et de contre-appel, sans lesquels on ne peut plus tondre un mouton en Australie aujourd'hui ! Les riches planteurs ne croyaient pas pouvoir assez faire pour calmer les ambitions du prolétariat aux dents longues dont ils avaient été longtemps sans redouter la concurrence. Mais avec le développement de l'instruction populaire, cette bourgeoisie n'avait plus le monopole du savoir et du savoir faire. Chaque Trade-union avait son légiste en herbe, qui était son secrétaire. De ce poste de secrétaire, où l'on se formait au maniement des lois, on s'élevait au grade de juge arbitre de quelque chose quelque part, puis on devenait député, ministre, membre du gouvernement fédéral.

A partir de 1920, le Labour-Party alternait au pouvoir avec le vieux parti national et bourgeois, qui avait glorieusement soutenu l'honneur de l'Australie pendant la Guerre. Les élections de 1928 ont porté simultanément le parti socialiste au Gouvernement fédéral, avec M. Scullin, et au Gouvernement de l'important Etat de Nouvelles-Galles du Sud et de plusieurs autres Etats.

Le socialisme australien n'est pas fait de théorie pure ; il est empirique et pratique. Il n'est au fond qu'une immense aspiration vers le bonheur purement terrestre. Le professeur Hancock, un pur australien à qui sa formation à Oxford a donné le goût des idées générales, a très bien indiqué le fond du caractère de ses compatriotes : « Il y a beaucoup de pasteurs presbytériens, écrit-il, dans mon pays, et ils ne connaissent qu'un texte de l'Ecriture : Cherchez votre confort, mes frères, et le royaume des Cieux vous sera donné par surcroît. Mais ils ne tiennent au fond qu'au confort » !

Une fois arrivés au pouvoir et en possession de la machine à fabriquer des lois, le parti ouvrier australien n'a pas eu d'autre ambition que de tirer de la vache à lait capitaliste le maximum d'avantages, sans toutefois lui enlever la vie. Ce socialisme-là n'est au fond que l'état d'esprit radical-socialiste. Le professeur Hancock montre fort bien comment cet état d'esprit a amené là-bas un nivellement progressif, mais par en bas, dans l'éducation, les goûts artistiques et littéraires, un culte de la médiocrité satisfaite avec la méfiance de toute supériorité intellectuelle.

Pendant la Conférence de la Paix, Clemenceau disait un jour à Lloyd George : « Avez-vous amené vos sauvages ? Ils font mon bonheur ». Ces sauvages, c'étaient les ministres des Dominions et au premier rang Hughes, le premier ministre australien, qui représentait admirablement l'esprit des Trade-unions. M. Scullin est de la même école.

Essayons de voir à l'œuvre nos admirables économistes socialistes australiens. Vous arrivez en bateau dans la magnifique rade de Sydney. Vous êtes dès l'abord ébloui par la richesse de la cité. Vous ne voyez partout que palais et villas confortables dans des parcs fleuris, une autre Cannes étalant son luxe sur les rives du Pacifique. Vous achetez un journal ; en gros caractères s'étalent, sur les manchettes, des titres comme ceux-ci : *Menace de crise. — Le Caucus s'est réuni en délibération secrète. — La Chambre attend les décisions du Caucus. — Le Sénat en révolte. — La Banque d'Australie capitulera-t-elle ?*

De quoi s'agit-il donc ? Qu'est-ce que ce *Caucus* devant lequel paraît trembler la Chambre elle-même ? Le *Caucus* est en effet le véritable maître de l'Australie entière. Il se compare volontiers au Comité de salut public ; c'est le *Conseil des Dix* de cette lointaine Venise. Il est l'émanation des Trade-unions. Il est composé de la majorité des députés travaillistes de la Chambre, ou plutôt de la majorité de cette majorité. Le Parlement fédéral compte 75 membres, sur lesquels le Labour Party compte 47 représentants. Mais parmi ces 47 membres formant la majorité souveraine, une Commission de 28 députés du parti constituent le *Caucus*. N'oublions pas que la discipline du parti est implacable et que tous les élus se sont engagés, sous peine d'exclusion, à obéir en tout aux décisions du *Caucus*. C'est donc en réalité celui-ci qui gouverne entièrement et sans contrôle. Il a pourtant en face de lui une opposition : celle du Sénat, composé de 36 membres et où les travaillistes n'ont que 7 représentants.

Mais il est revêtu du prestige irrésistible de la souveraineté nationale, dont il émane plus directement que le Sénat. Il a donc pu longtemps contraindre le Sénat à adopter les lois les plus coûteuses et la politique la plus imprudente. La situation financière devenait rapidement préoccupante. Le niveau de vie *(standard of living)* du plus modeste ouvrier est si élevé que l'Australie, pays neuf, se paie le luxe des vieux pays à capitaux accumulés depuis de longues générations, en achetant plus qu'elle ne vend, en sorte que ses importations l'emportent considérablement sur ses exportations. Dans les six dernières années, l'écart a été de 42 millions de livres sterling (plus de 5 milliards de francs). Pendant longtemps on s'est contenté de boucher les trous par des emprunts étrangers, principalement sur la place de Londres. Mais celle-ci si complaisante qu'elle soit, commence à manquer de souffle et de confiance. Le gouvernement Scullin, élu par le *Caucus* et obligé par suite d'appliquer en tout la politique socialiste de ce Comité, propose, le 12 mars 1930, un programme d'action énergique, dont les trois principes essentiels sont : 1° la Réforme de la Constitution, par la suppression du *referendum* qui gêne l'omnipotence de la Chambre ; 2° le droit de grève illimité, joint toujours à l'arbitrage obligatoire ; 3° des lois sur les importations et le chômage. Ce troisième article était le plus important. Le gouvernement Scullin a des idées fort simples : puisque le déficit financier vient de ce qu'on achète trop, il n'y a qu'à mettre des tarifs prohibitifs sur les importations de tout ce que l'industrie locale peut produire, sans faire de distinction entre des industries de premier rang qu'il peut y avoir intérêt à protéger dans un pays neuf, et les industries secondaires. Mais comme on risque de mécontenter les agriculteurs en les obligeant à acheter à des prix fantastiques leurs machines agricoles, on va les amadouer par autre chose. Les grands produits sont le *blé* et la *laine*. Or le blé se vend mal. Le gouvernement institue un monopole national du blé ; tous les fermiers seront tenus d'apporter leur récolte à l'Etat ; il leur paiera 4 shillings le boisseau, au lieu de 2 shillings 1/2 qui est le prix du marché libre à cette date en Australie. L'Etat promet, du reste, de faire participer les cultivateurs à ses bénéfices, s'il en fait. Mais il néglige de parler des pertes ! Enfin, pour remédier au chômage, il dépose un grandiose projet de travaux publics, se chiffrant à 2 milliards 500 millions. Mais comment financer ces plans enfantins, puisque les emprunts deviennent implaçables ? C'est bien simple : par l'inflation. On soumettra la Banque d'Australie aux volontés du *Caucus !*

Dans les dernières semaines de la session d'automne 1930, la situation devient subitement très grave. Le chômage atteint plus de 20 % des ouvriers ; les usines ferment en grand nombre. Les produits australiens, blé, laine, métaux, beurre et fruits, ont subi une baisse catastrophique. De grosses échéances de la dette flottante accroissent la détresse financière du pays. Pendant que la politique travailliste a élevé constamment le prix de revient de la laine et du blé, par l'interdiction de toucher aux salaires des ouvriers, le prix de vente a baissé, de 1926 à 1930, de 45 % pour la laine et de 50 % pour le blé. Dans un pays menacé de banqueroute, les chômeurs des Trade-unions reçoivent 14 à 15 shillings par jour (87 à 92 francs !) Eh bien ! savez vous quel remède préconisent les fanatiques de l'aile gauche du *Caucus ?* — « Nous ne paierons pas nos dettes, disent-ils, et nous forcerons la Banque à imprimer les billets dont nous avons besoin. »

Mais la répudiation de la dette est chose trop grave. Ne pas payer ses dettes, pour ces puritains et méthodistes, disséminés dans les fermes australiennes, c'est le péché suprême. Cette fois, ils s'émeuvent. Ils prennent le train, ils se réunissent en meetings indignés ; ils menacent de se retirer de la Confédération, si cette honte affreuse leur est infligée, dans les Etats dont ils forment la majorité. Seule la Nouvelle-Galle du Sud, dont Sydney est la capitale, tient bon et maintient son dessein de violer les engagements financiers. M. Scullin, converti par un séjour en Angleterre, est passé du côté des modérés. Il embarque pour Londres le stock d'or de la République. C'est la capitulation du socialisme devant le parti bourgeois... L'histoire en est là.

Ainsi, voilà une nation aux ressources intactes, sur une terre vierge, qui en trois générations avait construit une fortune éblouissante, qui semblait à notre vieille Europe un Eldorado inépuisable. On avait pris la peine d'élever des barrières infranchissables devant l'immigration étrangère. ce paradis était réservé aux Anglo-Saxons. Ce serait le modèle des Républiques, on montrerait aux vieilles nations comment gouverne le peuple élu de Dieu dans la Terre promise. Et voilà qu'en moins d'une génération, la fortune amassée par le père et le grand-père Mac-Nab a été mangée ! Comment cela s'est-il fait ? Le fils Mac-Nab n'en revient pas. Il se frotte les yeux entre ses granges trop pleines où pourrit le blé et ses troupeaux de moutons qui regorgent d'une laine inutile ! Comment cela s'est-il fait ? Il n'y a pas eu de Révolution meurtrière et ruineuse. Rien que des lois d'assistance, des lois sociales que l'on appelait des « lois de justice. » Le nombre des avocats, des sollicitors, des juges de paix, des arbitres, des conseillers d'appel et de contre-appel, tous occupés à dire le juste et payés très cher pour cela, n'a cessé de s'accroître... Il a bien fallu s'apercevoir, soudain, que l'ennemi était à l'intérieur, que les légistes de tout acabit ne produisaient rien et que la vigne de Naboth, si riche soit-elle, s'épuise à force d'être grappillée par tant de mains blanches !

Mais, — seconde leçon, — il a suffi que les laboureurs s'unissent et qu'ils se comptent pour mettre fin à une expérience qui a assez duré. « Mais comprendront-ils aussi qu'une terre a

besoin de laboureurs ? Qu'une Australie close aux travailleurs du monde entier est un scandale ? C'est le secret du Pacifique. »

IV

« Par leur essence, écrit M. de Launay dans l'article indiqué plus haut, tous les pouvoirs socialisants sont prodigues et ne se soucient jamais de mettre un frein à leurs prodigalités, ceux qui décident les dépenses étant devenus, en vertu de leur force électorale, complètement distincts de ceux qui paient. Le socialisme veut-il accomplir une réforme ? Il ne s'occupe ni des droits acquis qu'elle viole, ni des conséquences qu'elle entraîne, ni des frais qu'elle nécessite. Il ne croit jamais manquer de fonds, puisque l'Etat dont il dispose peut prendre l'argent où il est et peut, au besoin, imposer l'esclavage ou la famine, comme il lui plaît. Mais avec une telle méthode, il se trouve bientôt devant des exigences croissantes et une caisse vide. Il vient alors se briser contre ce qu'il appelle avec dépit « un mur d'argent. »

Examinez l'expérience anglaise. Elle est peut-être encore plus probante que l'expérience allemande, dont nous parlerons dans un instant. Plus probante, parce qu'elle a porté sur un organisme plus sain en apparence et auquel on faisait même une réputation exceptionnelle de santé. Et cependant il a suffi que les travaillistes occupent deux ans le pouvoir, pour précipiter une catastrophe depuis longtemps latente. Le rapprochement qu'on peut établir entre la chute de la livre et la domination socialiste n'est pas de ceux qu'on peut dire imaginés après coup. « L'enchaînement des faits était dès longtemps si évident, écrit M. de Launay, que je l'annonçais déjà ici-même [1] alors que la monnaie anglaise restait encore sensiblement à son cours légal. »

Accordons pourtant, — ce n'est que justice, — que la faute n'en est pas uniquement au socialisme. Le socialisme, ceci est très important à remarquer, n'est aussi qu'un résultat avant d'être une cause L'esprit du radical enrichi, — ce que nous pourrions appeler l'esprit du « mauvais riche, » — est une cause plus profonde et plus lointaine Le jour où l'on a dit, à la suite de Voltaire : « Il faut de la religion *pour le peuple,* » on a commis un crime social. Si le bourgeois incroyant estime que le bonheur terrestre lui suffit et s'il affecte de laisser le bonheur céleste au pauvre, il donne à ce dernier l'exemple contagieux d'un matérialisme qui sera bientôt l'unique religion de la masse Le socialisme, redisons-le, n'est autre chose qu'un *millénarisme,* la vision d'un mirage séduisant, celui de ce bonheur bourgeois accordé à tous, — à moins qu'il ne soit refusé à tous !

« On peut également invoquer, constate M. de Launay, comme ayant été funeste à l'industrie de la Grande Bretagne, l'habitude qui s'y est introduite dans toutes les classes de la société d'exiger un certain degré de confort, de jouissances et de loisirs, incompatible avec la situation mondiale actuelle du pays. La prétention socialiste de maintenir les salaires au même taux que dans un temps de prospérité exceptionnelle, quand le coût de la vie avait baissé de près de moitié et quand le prix de revient trop élevé entraînait déjà le chômage, n'est que l'application de ce système à l'ensemble des ouvriers... Le principe socialiste de faire payer au budget les fantaisies, réputées indispensables, du plus grand nombre, en comptant sur la persistance illimitée du trésor caché dans lequel on puise l'impôt, ressemble à l'erreur géologique souvent commise de croire que l'on peut indéfiniment multiplier les puits sur une même nappe d'eau et extraire du charbon d'une mine sans en diminuer la valeur. »

Rappelons sommairement les faits. Dans la Chambre de 1926, les conservateurs occupaient 400 sièges. Mais le chômage sévissait depuis la guerre, encouragé et développé par l'assurance-chômage, par la volonté bien arrêtée des Trade-unions de résister à toute réduction de salaires et à toute tentative de recours à l'expatriation ou au changement de métier pour les chômeurs secourus. Les partis de droite, anxieux pour leurs sièges de députés, avaient éprouvé combien il est difficile d'affronter, en régime démocratique, les rancunes ou les déceptions du corps électoral. Ces riches commerçants, ces industriels, cette énergique *gentry* anglaise, qui surent dompter la monarchie des Stuart au XVII^e^ siècle et la ranger à leurs volontés tenaces, n'eurent pas l'énergie d'imposer au souverain populaire, dont ils tenaient leurs mandats, les mesures dont ils voyaient la nécessité. Ils avaient fléchi sous la poussée d'une opinion aveuglée. Le chômage augmenta et devint une calamité nationale. Les travaillistes promirent audacieusement de le faire disparaître. Ils prirent le pouvoir en 1929. Leur impuissance, qui était à prévoir, se révéla sans retard. Ils précipitèrent la crise. La marche des allocations-chômages est ici suffisamment parlante. De 1 240 millions de fr. en 1921, les versements se sont élevés à 6 500 millions en 1929, et à 13 milliards en 1930. Sur ce total, les avances de l'Etat montaient à 9 milliards en avril 1931. Pour remédier au chômage, le gouvernement travailliste n'avait rien trouvé de mieux que de diminuer les heures de travail, *sans toucher aux salaires !* Il ne voulait pas voir qu'il frappait ainsi l'industrie anglaise, qu'il la mettait en état d'infériorité flagrante par rapport aux concurrences étrangères. Dans le même temps, toutes les dépenses sociales étaient accrues dans des proportions fantastiques, en sorte que le budget national, les budgets locaux et les contributions sociales ont passé, de 1913 à 1930, de 37 875 millions à 136.875 millions : soit 99 milliards d'impôts nouveaux.

Il est clair pourtant que les améliorations aux services publics doivent tenir compte des possibilités contributives d'un peuple. La machine anglaise à fabriquer des capitaux s'épuisait au dur

[1] *Revue des Deux Mondes,* 1er mars 1931.

métier que l'Etat l'obligeait à faire. Les gros revenus ont diminué. Le pays avait d'immenses réserves ; il a vécu sur elles pendant quelque temps. Il a fait comme un homme qui dépense plus que le produit de son travail et attaque d'abord ses rentes, puis, quand elles ne suffisent plus, mange le capital.

Heureusement, il reste au peuple anglais, à défaut de capital financier, — encore que le sien soit loin d'être usé, — un magnifique patrimoine moral : la fierté de faire honneur à ses affaires, une capacité de sursaut, une faculté de ressort incontestable. L'Angleterre semble se ressaisir. Les dernières élections furent un réflexe d'une étonnante puissance. Le gouvernement national a trouvé une majorité de 500 voix. Jamais pareil revirement ne s'était vu dans le pays. La dépréciation de la livre donne à l'industrie locale un coup de fouet. Le gouvernement annonce son intention de réduire le fonds de chômage de 8 milliards par an.

Mais qu'on ne se trompe pas, il en est du corps social comme du corps humain individuel : la maladie est toujours plus lente à s'en aller qu'elle ne fut à venir. Un gouvernement parlementaire aura-t-il la force de porter la hache dans la forêt des abus soi-disant démocratiques ? La démocratie n'a pu gagner la guerre qu'en acceptant avec confiance la dictature de ses chefs civils et militaires. Pourra-t-elle se sauver de cette banqueroute qui jadis fit sombrer la monarchie ?

L'Angleterre, vieille terre de liberté politique, a encore un grand exemple à donner au monde. Dès à présent, il est acquis qu'elle ne se sauvera qu'en faisant appel à cet esprit d'abnégation, de renoncement, de volonté, de travail, de modération et d'économie qui est l'application, au domaine des affaires temporelles, d'une religion qui, en ne visant que le ciel, est encore le meilleur facteur de prospérité et de paix sociales.

V

L'expérience allemande offre avec l'expérience anglaise à la fois une grande ressemblance et de grandes différences. Ressemblance : le gaspillage étatiste, provoqué par l'esprit socialisant. Différences : au lieu de la fierté anglaise, une sorte d'esprit geignard, cherchant à faire pitié par l'étalage d'une misère qui, pour être réelle, n'en est pas moins une misère dorée ; — mégalomanie, qui se manifeste par des dépenses somptuaires inadmissibles ; — tendances mystiques aux remèdes violents et révolutionnaires, plutôt qu'aux remèdes moraux et raisonnables.

L'Allemagne qui, normalement, aurait dû se restreindre depuis la guerre, a donné au contraire libre carrière à un goût inné de faire du colossal, du grand et du neuf. Et elle a trouvé de particulières facilités dans l'état d'esprit socialisant. La folie des dépenses s'accuse plus encore dans les budgets locaux que dans le budget d'Etat, sur lequel s'exerce un certain contrôle. Avant guerre, les dépenses globales, — Etat, pays particuliers, communes, — s'élevaient à 7 250 millions de marks. En 1925-1926, elles avaient déjà doublé. Elles ont triplé à l'heure actuelle : 23 milliards de marks, ou 140 milliards de francs.

A quoi vont ces dépenses formidables ? Surtout à des traitements et indemnités de fonctionnaires : 28 milliards de francs, auxquels s'ajoutent 17 milliards de pensions ! C'est que le nombre des fonctionnaires et instituteurs a passé, en Prusse, de 128.000 en 1913 à 317.000 en 1930, et en Bavière, — pays moins envahi de socialisme que la Prusse, — de 70.000 à 97.000. L'Allemagne dépense pour la Justice 10 fois plus que la France, avec 74.000 emplois contre 15.000 ; pour l'Instruction publique, 19 milliards contre 4, sur quoi il convient d'observer que chez nous l'enseignement libre, injustement déshérité par l'Etat, instruit environ un quart des petits Français.

Mais les dépenses déjà très fortes relatives à l'administration générale, sont peu de chose auprès des dépenses d'ordre social. Le budget des assurances absorbait déjà, en 1913, 1.440 millions de marks. Il s'est élevé, par une sorte d'engrenage implacable, à 7.165 millions de marks, en 1930, 43 milliards de francs. Ajoutez à cela les dépenses d'hygiène, de constructions, d'assistance, et vous doublez presque le chiffre précédent. L'Allemagne, qui se dit ruinée quand il s'agit de payer les réparations de guerre, a dépensé 450 milliards, en 7 ans, pour diverses institutions publiques d'assurances et d'assistance. Et les méfaits moraux du système sont peut-être encore plus graves que les méfaits financiers : destruction de l'esprit d'émulation, par l'égalitarisme, de l'économie et de la prévoyance, par l'intervention mécanique de l'Etat. Pour remédier à la surcharge croissante des salaires et des impôts, les industriels n'ont eu qu'un moyen : améliorer leur outillage, perfectionner le machinisme, travailler en série, surproduire, ce qui doit fatalement aboutir à deux résultats : augmenter le nombre des chômeurs d'une part, endetter les industriels d'autre part et, en cas de mévente de leurs produits, les acculer à la faillite, ainsi qu'à celle des banques qui leur ont prêté. De fait, le nombre des chômeurs a passé de 1 million en 1929 à 4.500.000 en 1931. Il sera peut-être de 7 millions cet hiver !

Et il n'y aurait que moitié mal, si l'Allemagne avait, comme l'Angleterre, le bon sens de reconnaître ses erreurs économiques et d'y remédier par des moyens normaux. Mais elle accuse de ses propres méfaits le fardeau des réparations. Elle cherche à répandre dans le public cette idée que c'est la dureté de la France victorieuse, que c'est l'injuste et brutal traité de Versailles qui sont la cause de tout le mal. Or, « le fardeau des réparations » n'a absorbé que 2,1 % du budget de 1925-1926, — 3,3 % de celui de 1926-1927, — enfin 5 % depuis 1927-1928. A la demande du président Hoover, ce fardeau a été suspendu, et les finances allemandes ne s'en portent pas mieux. Mais l'idée existe, on l'entretient pieusement. Il n'est presque pas de n° de la catholique *Schönere Zukunft*, ou

de *Das Neue Reich*, qui ne revienne avec animosité sur ce point et qui ne somme les « Ambroise » français de protester hautement contre les « Théodose » officiels, c'est-à-dire contre ceux qu'on nomme encore « les ploutocrates et les francs-maçons » du Quai d'Orsay. Et si les hommes d'Etat allemands, à la suite de Stresemann ou du très catholique et sage Brüning, parlent d'un rapprochement avec la France, on leur répond en les menaçant de la Révolution !

Et c'est là, avons-nous dit, que s'accuse la différence entre l'esprit anglais, positif et courageux, et l'esprit allemand, nuageux et mystique, au mauvais sens de ce grand mot. Tandis que l'Angleterre cherche un redressement par un retour aux méthodes de travail et d'épargne sévère qui avaient édifié sa fortune, l'Allemagne se réfugie dans des rêves malsains de violence et de chambardement. Cette conséquence a été bien mise en évidence par M. Wladimir d'Ormesson, dans un article de la *Revue de Paris* du 15 décembre intitulé : *L'Expérience hitlérienne.*

VI

« Point d'illusions à se faire. Le mouvement national-socialiste ne cesse de se développer outre-Rhin. Les récentes élections pour le renouvellement de la Diète de Hesse viennent, une fois de plus, de l'indiquer. Or, la Hesse a toujours passé pour l'un des Etats les mieux équilibrés d'Allemagne. L'expérience est donc concluante. Si l'on applique à l'ensemble du Reich le pourcentage électoral obtenu (là-bas), on peut estimer que de nouvelles élections feraient entrer au Reichstag environ 200 « Nazis », soit près du double de ceux qui ont été élus en septembre 1930. De leur côté les communistes accusent une proportion continue ».

En face de ces deux blocs, également révolutionnaires, il n'y a plus qu'une citadelle qui tienne bon : le Centre catholique. « Au faîte du parti du Centre domine la figure du Dr Brüning, que tout le monde respecte en Allemagne, même les pires adversaires de sa politique. Il s'est imposé par la pureté de son caractère, la flamme spirituelle qui l'anime, et au milieu des turpitudes de la politique, le rayonnement que cette personnalité s'est acquis par sa seule probité offre quelque chose de rafraîchissant. » Malheureusement, le respectable, l'admirable Brüning est débordé par les événements. Ce n'est pas un homme qu'il faudrait pour résoudre les innombrables difficultés dans lesquelles se débat l'Allemagne, mais un ange, ou du moins un thaumaturge, — M. d'Ormesson dit : un sorcier (?).

Que penser de cette situation ? Où nous conduira-t-elle ? A quoi doit s'attendre la France, devant les convulsions qui menacent l'Allemagne ? Autant de questions très graves et l'on peut dire très angoissantes.

« La seule réponse certaine que l'on puisse y apporter, c'est que si la politique allemande est parvenue à ce degré de tension,... il faut en chercher la raison dans la situation générale de l'Allemagne, qui n'a fait qu'empirer depuis un an. » Si vous comptez en effet près de 7 millions de chômeurs cet hiver, vous devez conclure à près de vingt millions de personnes, — femmes et enfants compris, — qui mangeront à peine à leur faim, soit le tiers de la population. Dans ce nombre figurent des centaines de milliers de jeunes gens et d'intellectuels. Même chez ceux qui travaillent, le niveau de la vie a baissé beaucoup : « D'après une statistique que j'ai sous les yeux, 70 % des ouvriers et employés travaillant normalement gagnent, à l'heure actuelle, moins de 144 marks par mois (860 fr.), et ils sont obligés, pour ce prix, de se loger, de se nourrir, eux et leurs familles et de faire face aux charges sociales très lourdes qui leur incombent. » Et aucun espoir d'amélioration ne se montre à l'horizon, du moins pour un avenir immédiat. Inutile d'aller chercher plus loin les causes du succès d'Hitler et des extrémistes. C'est moins *pour* Hitler que *contre* l'état de choses existant que se prononcent les électeurs. Les « Nazis » ont pour eux l'attrait du mirage : « Ils promettent aux Allemands de les faire renaître (c'est toute la mystique du Troisième empire) ; de les libérer d'une administration qui les exploite, d'une oligarchie financière qui les saigne, d'une bureaucratie qui les tracasse. Ils se font fort de secouer la chaîne des traités ».

Comment tous ces miracles s'accompliront-ils ? C'est ce que l'on ne dit pas, et pour cause. Mais l'essentiel est d'affirmer qu'ils se produiront. L'âme allemande n'a guère besoin de précision. Depuis Luther, elle a une tendance à se croire le peuple béni de Dieu. Elle trouve naturel qu'il lui vienne des prophètes et elle est prête à les suivre aveuglément. Elle est, avons-nous dit, nuageuse et mystique. Rien ne le prouve mieux que le succès de Hitler. Seule l'âme catholique allemande résiste à cette formidable ivresse.

Que va-t-il se passer ? De toute façon, il est peu probable que les « Nazis » arrivent à posséder la majorité à eux seuls au Reichstag. Sans doute, tout porte à croire que la composition actuelle du Parlement ne répond plus à l'état de l'opinion dans le pays, que le parti hitlérien est le plus puissant de tous et que, selon la règle des démocraties, c'est à lui que revient la responsabilité du pouvoir. C'est le passage le plus difficile pour un parti : celui de l'opposition à l'obligation de gouverner. C'est l'épreuve cruciale entre toutes. Nous avons vu que le socialisme orthodoxe a fait partout, — en Australie, en Angleterre, en Prusse, sans parler de la malheureuse Russie, — la preuve de son impuissance et de sa malfaisance politique. Que fera le nationalisme-socialiste ? C'est surtout en politique qu'il convient de dire : « La critique est aisée, et l'art est difficile ! »

Divers indices prouvent que Hitler commence à s'en rendre compte et qu'il cherche les futurs alliés sans lesquels il lui sera impossible de prendre en mains (par ses lieutenants, puisque lui-même, légalement, n'en a pas le droit) les leviers

de commande. Il devait avant tout s'orienter vers la droite, avec qui il partage le titre de « nationaliste ». On se souvient de l'émotion que causa, en France, ce qu'on appela la « conspiration de Bad-Harzburg ». Ce jour-là, les délégués nationalistes, Hugenberg en tête, les délégués des Nazis et les délégués du Stahlhelm s'étaient réunis pour constituer un front commun de résistance et de combat. On avait eu soin, suivant l'antique formule bismarckienne, de mettre en avant les problèmes extérieurs, c'est-à-dire la haine de la France, comme élément essentiel d'union. Les orateurs nationalistes ont tout de même montré le bout de l'oreille ; ils ont parlé de baisse des salaires, de restriction aux lois d'assistance, et ils ont préconisé l'inflation comme remède magique aux maux de l'Allemagne. Les Nazis se sont cabrés ; ils ont déclaré tout net que si l'on comptait sur eux pour faire la politique des « vieux patrons », l'on se trompait : ils ne veulent pas passer, aux yeux des masses qu'ils entraînent, pour de vulgaires réactionnaires. Le résultat de la réunion de Bad-Harzburg fut donc de souligner l'irréductible opposition du mouvement hitlérien et du parti hugenbergiste. Depuis ce jour, la presse nazi n'a cessé d'accabler de ses sarcasmes la personne d'Hugenberg ; elle a même publié sa caricature avec ce titre moqueur : *Der Führer*, Le Chef !

Il semble que depuis ce jour aussi, Hitler ait cherché à se rapprocher du Centre. Hindenburg a reçu Hitler ; que se sont-ils dit ? On ne sait. On a parlé aussi de négociations entre Hitler et le Saint-Siège ; des démentis ont été donnés, mais il reste que des pourparlers peuvent être en cours. Les condamnations portées par certains évêques ne facilitent pas le rapprochement. Hitler connaîtra-t-il Canossa, avant de prendre les rênes du pouvoir ? Et pourtant, il n'y a peut-être pas de raison pour que le Centre refuse de collaborer avec le nazisme, même si les doctrines hitlériennes lui déplaisent, puisqu'il consent bien à collaborer avec la Social-Démocratie, dont il ne saurait certes accepter la philosophie politique.

Toute la question est de savoir à quelles conditions les « Nazis » consentiraient à collaborer. Ils sont prisonniers des mirifiques promesses qu'ils ont faites. Ils voient venir l'hiver avec son cortège de misères et de souffrances, ils ne se soucient pas de prendre le volant de direction, au moment le plus difficile de l'année. Et puis l'aventure de Kapp est instructive pour eux. La Social-Démocratie est une force redoutable. Même vaincus par les Nazis, les socialistes resteront de terribles adversaires. Leurs syndicats, dont l'action peut, du jour au lendemain, se conjuguer avec celle des communistes, ont une arme massive, qui se nomme « la grève générale ». Ils peuvent frapper de paralysie, en un instant, l'Etat tout entier : les transports, les services publics, les usines d'électricité, etc. Et puis, il faut compter que l'avènement des hitlériens déclanchera immédiatement en Allemagne une ère de troubles, de tapage, de violences, qui aboutira à la débâcle instantanée des finances déjà si mal en point du pays. Hitler peut-il ne pas voir cette fatale conséquence, et, s'il la voit, peut-il l'envisager de gaieté de cœur ?

On le constate, la situation est loin d'être simple :

« Tout le monde est dupe, ou le sera. Dupes, les industriels qui ont financé et continuent à financer un mouvement qui se retournera très probablement contre eux. Dupes, les masses ouvrières qui vont, les yeux fermés, vers des formules magiques, dont la magie s'évanouira au contact des réalités. Dupes, les conservateurs, qui ont favorisé, avec une sympathie plus ou moins avouée, une agitation malsaine dont l'ultime conséquence sera d'apporter de l'eau au moulin communiste. Dupe, le chancelier Brüning, qui, en ne prenant pas, il y a dix-huit mois, des mesures énergiques contre le déchaînement des passions, et en croyant plus habile de louvoyer que de gouverner, n'a fait que rendre les passions ingouvernables. Dupes, les partis bourgeois qui se sont suicidés par peur de maigrir. Dupe, la social-démocratie, qui est victime de son sage désintéressement. Dupe, Hitler qui n'a plus que le choix entre sombrer dans la peau d'un homme raisonnable ou mettre son pays à feu et à sang et le ruiner pour cinquante ans. Dupe surtout l'Allemagne, qui, devenue hitlérienne, si elle reste révoltée et violente, connaîtra les plus sombres jours de son histoire, et, si elle s'assagit, sous la pression des faits, aura tout simplement gâché pour rien ses richesses, son énergie et son crédit... »

Et nous, Français, que devons-nous craindre ou espérer d'un tel mouvement ? Que devons-nous faire en prévision des événements qui se préparent ?

« Les uns déclarent : nous ne pouvons accepter que les Hitlériens prennent le pouvoir et, s'ils le prennent, nous devons rompre toute relation avec l'Allemagne. » — C'est absurde, tranchons le mot, parce que c'est un principe absolu qu'il ne faut jamais imposer ni interdire un régime, quel qu'il soit, à un pays étranger, encore moins à un pays ennemi. Le « *Veto* » comporte deux conséquences inévitables : c'est d'affermir le régime qu'on prétend combattre, et d'être obligé de le reconnaître peu de temps après. N'oublions pas la parole très avisée de Mirabeau : « Un jacobin ministre n'est pas nécessairement un ministre jacobin. » Que sera Hitler au pouvoir ? Pour le savoir et le dire, il faudra attendre le témoignage des faits. *Wait and see*, disent très bien les Anglais.

« Les autres affirment : « Hitler, c'est la guerre à bref délai. Faisons donc nos préparatifs. Surarmons-nous. Rétablissons le service de deux ans. Nous sommes d'ores et déjà en état de péril national. » — Cette opinion témoigne d'un puéril affolement. Elle se croit peut être la plus sûre, elle est au contraire fort dangereuse. Elle risque d'imposer à la France un fardeau dont elle sera lasse avant que le péril réel n'ait éclaté, si bien que, sous la poussée socialiste, elle sera tentée au contraire de négliger ce péril quand il sera tout proche. C'est l'opinion formelle de M. d'Ormesson, que nous partageons entièrement. Avant de songer à la guerre, Hitler sera d'abord obligé d'assu-

rer sa position en Allemagne. Il ne peut ignorer que si 2 et 2 font 4, 2 moins 2 égalent 0. Une Allemagne divisée est une Allemagne impuissante. Or, Hitler est-il de taille à faire l'union allemande ? Tout est là. Entre les Nazis et les socialistes, et surtout les communistes, aucune alliance ne paraît de longtemps possible. Si nous avions vraiment pour l'Allemagne ce sentiment antichrétien et antihumain qui se nomme la haine, nous ne pourrions que désirer chez elle l'avènement du nazisme. Mais nous n'avons pas à craindre immédiatement pour nous-mêmes. Comme le dit très bien d'Ormesson : « A ceux qui sèment l'alarme en disant : « Hitler, c'est la guerre, » j'estime qu'on peut répondre qu'ils témoignent simplement de leur ignorance ou de leur incompréhension complète des mouvements qui agitent l'Allemagne, en posant, sur ce plan simpliste, les problèmes en cours. » Il est même assez probable que si Hitler arrive au pouvoir, il s'efforcera de garder aux Affaires étrangères le Dr Brüning, pour « rassurer » l'étranger. Il sait bien qu'on ne fait pas la guerre sans argent, et que l'Allemagne a besoin de refaire son crédit, avant de songer à la revanche. Certes,

« il est bon de rester vigilant et, par sa vigilance, de décourager à l'avance les amateurs de mauvais coups. Mais entre une calme et forte vigilance et une hantise désordonnée, il y a toute la différence qui existe entre un peuple puissant et un peuple neurasthénique.

On va me dire que si nous n'avons pas à redouter d'agression allemande sur nos frontières, il n'en est pas de même du côté de la Pologne et que les Hitlériens sont gens à se précipiter, main armée, sur le « Corridor ». Soyons parfaitement persuadés qu'ils y seraient fort bien reçus. Nos amis Polonais ont de trop bonnes oreilles pour n'avoir point perçu comme nous les menaces qui trop souvent se sont fait entendre en Allemagne à l'endroit de leurs frontières, et ils sont trop bons patriotes pour n'avoir pas pris toutes les précautions désirables. En violant, par un recours à la force, les engagements que l'Allemagne a pris, les paroles qu'elle a données, les Hitlériens feraient l'unanimité contre eux. Ils savent à quelles représailles ils s'exposeraient. Non. Hitler au pouvoir, c'est peut-être la guerre civile. Mais ce n'est certainement pas la guerre tout court, et il y a même quelque chose de ridicule à prendre pour un danger immédiat pour nous l'état de décomposition morale et de faiblesse morbide auquel l'Allemagne est précisément parvenue grâce à ses agitations et à ses divisions. »

Mais il ne faut pas davantage prendre au sérieux ceux qui disent : « Après tout, Hitler c'est une assurance contre le socialisme et le communisme, ces deux plaies jumelles. On s'entendra très bien avec lui dès qu'il sera chef de gouvernement. Il faut même souhaiter qu'il y accède le plus vite possible, afin que nous puissions enfin arranger les choses avec l'Allemagne. » M. d'Ormesson répond :

« Des accords politiques ? Lesquels ? Ceux que vous proposerez aux Hitlériens, ou ceux que les Hitlériens vous proposeront ? Dans l'un et l'autre cas, il faut se nourrir d'étranges illusions pour s'imaginer qu'il existe la moindre chance de trouver un terrain d'entente. Je vais plus loin et je dis qu'à mon sens, c'est le comble du dérèglement de l'esprit que d'envisager la possibilité d'accorder à un gouvernement national-socialiste, voire partiellement national-socialiste, telle ou telle concession de détail dont on aura énergiquement refusé d'admettre le principe, soit hier, en faveur d'un gouvernement Müller-Stresemann, soit aujourd'hui, en faveur d'un gouvernement Brüning. Serait-ce donc à l'esprit de violence qu'on décernerait des primes ? »

Si la France tient à jouer, comme elle le doit, un rôle quelconque sur la marche ascendante de la civilisation dans le monde, il faut qu'on sache partout qu'elle est prête, en toute circonstance, à s'entendre avec les gens raisonnables, mais qu'elle est trop fière pour céder à des menaces ou obéir à la crainte. Partons de ce principe que la raison, encore qu'elle s'allie plus aisément à certains principes, n'est le privilège d'aucun parti, et que ce ne sont pas les étiquettes qu'il faut voir, mais l'état d'esprit des gens qui les appliquent. Il y a des gens raisonnables à droite, au centre et à gauche. Il n'y en a pas dans ces formations exaspérées et démagogiques, à quelque pôle qu'elles se cristallisent, qui refusent, comme une faiblesse, d'écouter le langage de la raison, entretiennent la folle mystique de la violence, cultivent la haine, et, sous prétexte d'imposer leur ordre, jettent partout le désordre.

Et c'est surtout là qu'il faut voir la principale nocivité du Nazisme. Nous disions tout à l'heure que, si nous avions de la haine pour l'Allemagne, nous devrions désirer chez elle l'avènement d'Hitler. Mais si nous avions le malheur de céder à cet abominable sentiment, nous en serions justement châtiés par les conséquences graves qui, à la longue, en devraient résulter pour nous :

« Dans la mesure où, par le temps qui court, l'on peut se risquer à des prophéties, il est permis de penser, en effet, que les Hitlériens, par le fait même qu'ils cesseront d'être un parti d'opposition, se dégonfleront de toute leur phraséologie et n'opéreront aucun changement notable dans la politique allemande. Mais ils remanieront de fond en comble les cadres de la nation, et c'est bien cela, d'ailleurs, qui constitue le plus clair objectif de leurs dirigeants. Au point de vue politique, on changera les fonctionnaires de l'administration, de la police ; tous les sujets récalcitrants ou douteux seront remplacés par des « purs ». Au point de vue culturel, ce seront les écoles, les Universités, les cinémas, le théâtre qui subiront de plus en plus l'influence, déjà excessive, des doctrines de violence. De telles modifications, si les Nazis ont le temps de les réaliser, marqueront la fin de l'expérience démocratique en Allemagne et le retour aux plus détestables pratiques du vieil esprit de nationalisme pangermanique. Quel virus inoculera-t-on aux générations montantes ! Dans douze, quinze, vingt ans, quelle Allemagne on nous préparera comme voisine !... Si l'expérience hitlérienne s'effondre à peine née, et que le peuple allemand, dégrisé, retrouve lui-même son équilibre et son bon sens, tout cela n'aura pas d'importance. Mais si l'expérience dure et crée un état de choses nouveau et persistant, nous aurons alors de sérieuses raisons de nous alarmer pour l'avenir. *On voit donc l'intérêt primordial qu'il y a à ce que l'expérience hitlérienne ne dure pas. Il y va de la tranquillité de l'Europe future.* »

Nous sommes des amis de la paix. Nous devons en être les ouvriers en Europe et dans le monde entier. Pour cela, il faut que la France se montre très large de vues, toutes les fois qu'elle a en face d'elle un gouvernement sensé comme était celui de Stresemann et comme est encore celui de Brüning, mais qu'elle se montre attentive en face des inconnus, intraitable en face des malintentionnés. Or, Hitler, pour nous, c'est encore un inconnu, et demain, s'il arrive au pouvoir, il sera peut-être un malintentionné. La plus grande réserve s'impose donc à nous. La crise ne fait que commencer. Il faut voir comment elle évoluera et, en attendant, garder tout le sang-froid qui convient à une grande nation qui sait sa force appuyée sur le droit !

VII

Ces qualités de sang-froid, de sagesse raisonnable que nous sentons si nécessaires à la France, on s'accorde assez généralement à les reconnaître à M. Pierre Laval, le maître actuel [1] des destinées politiques françaises. Dans sa série des « Silhouettes parlementaires, » la *Revue des Deux Mondes* du 15 décembre lui consacre une délicieuse étude, dont le véritable auteur se cache sous le pseudonyme *Fidus*.

Ce qu'il y a de particulier dans la carrière de M. Laval, c'est qu'on ne l'a pour ainsi dire pas vu grandir. Un Poincaré, un Barthou ont été ministres jeunes. Mais leur carrière, quelque brillante qu'elle ait été, a suivi une série d'étapes sous les yeux du grand public. M. Laval a surgi quand son nom était à peine connu non seulement des étrangers, mais même des Français :

> « Il avait pris ses grades sans bruit à la Chambre et au Sénat. Il a paru dans les Commissions et dans les couloirs. Il a eu la confiance et l'appui d'hommes politiques aussi différents que MM. Briand et Caillaux. Il est devenu ministre sans chercher à faire beaucoup parler de lui. Il n'a pas couru après les succès de tribune. Il ne s'est pas imposé à l'attention par des manifestations éclatantes. Il a cheminé avec adresse, conquérant les sympathies de ses collègues, obligeant, calme, laborieux, suivant avec plus d'obstination que d'ambition apparente sa voie qui le menait vers des positions solides et le conduisait jusqu'aux honneurs. »

Avec lui, ce n'est pas la bourgeoisie légiste qui est au pouvoir. Il sort des rangs du peuple, il ressemble par là à quelques-uns des hommes d'Etat que l'Amérique a connus. Il s'est formé lui-même. Il est un homme « nouveau, » auraient dit les anciens. Ses parents étaient de modestes négociants de Châteldon, une charmante bourgade du Puy-de-Dôme. Fils de cultivateurs, ils avaient pris à Châteldon une hôtellerie de campagne, à laquelle ils joignaient le service des voitures vers la gare voisine, la boucherie et le café. Ils n'avaient pas même rêvé de faire de leur fils un bachelier. Pierre Laval a eu l'enfance de tous les petits villageois de France : il a été à l'école, il a joué aux billes sur la place publique, il a couru la campagne. Il a gardé cet aspect solide qui révèle la souche paysanne : il a les cheveux noirs, le teint brun, qui sont fréquents en Auvergne, région qui a été visitée au cours des siècles par des envahisseurs variés et où ont séjourné des légions romaines, composées d'hommes de toutes les races. Ces origines expliquent sans doute son caractère : on lui prête un grand bon sens, une faculté précieuse de silence, un certain savoir-faire, une disposition naturelle à ne pas se payer de mots, à ne pas être dupe des apparences. Il a de grandes ressources de conciliation, il est sans préjugés d'éducation ou de caste sociale. Tout cela, il le doit aux divinités rustiques.

Son histoire est un bel exemple de persévérance dans l'effort. Après son certificat d'études, il fut voiturier, son père lui confia le courrier de Châteldon à Vichy. Il eut ainsi des loisirs. Au lieu de les occuper à flâner ou à courir les aventures vulgaires, il pratiqua la lecture. La légende veut qu'on l'ait surpris un jour lisant Virgile. « Ce qui est certain, c'est qu'un brave prêtre, qui le connaissait, le trouva penché sur l'*Epitome Historiœ Sacrœ*, s'intéressa à lui et corrigea ses devoirs. » Il s'était mis en tête de passer son baccalauréat. Il avait connu à l'école le fils du D[r] Claussat, de Châteldon, dont il devait épouser la sœur ; il obtint de lui les renseignements nécessaires sur le programme et les livres. A seize ans, il demanda à ses parents de l'envoyer au lycée. On l'écouta. Il réussit. Mais le baccalauréat n'est qu'un humble commencement. Il fallait encore travailler et en même temps gagner sa vie. Pierre Laval se fait maître d'études à Autun, à Lyon, Saint-Etienne, Dijon, Paris. Il prépare et passe avec succès une licence d'histoire naturelle et une licence en droit. Mais en même temps il fait de la politique. A vingt ans, en 1903, il se fait inscrire au parti socialiste. Mais lui, qui est un terrien, il ne sera jamais un marxiste bien sévère. Il a du reste horreur de la théorie pure. Il s'est initié aux questions industrielles et ouvrières pendant son séjour à Saint-Etienne ; il a fait le tour des sectes diverses qui composent le parti socialiste. En 1908, ses études achevées, il se fait inscrire au barreau de Paris. Il se marie, il travaille. Sa carrière d'avocat n'est marquée d'aucun brillant succès d'éloquence. Il étudie bien les dossiers, il plaide avec clarté, son argumentation est nette, il range ses preuves dans un ordre solide. Il plaide pour des syndicats, pour des révolutionnaires ; il obtient des acquittements. Il devient l'avocat de la Confédération générale du Travail. Il est élu député, en 1914, à Aubervilliers. Battu en 1919, réélu en 1924, il devient sénateur en 1927. Au Parlement comme au Palais, il n'a pas cherché les effets oratoires. Il a été studieux, exact, conciliant. « Ses collègues l'ont toujours trouvé serviable. Correct et trapu, les lèvres charnues, le nez fort, les yeux assez doux et par moments, disent ses familiers, pleins de gentillesse, simple, réputé dans les couloirs pour sa seule fantaisie connue, qui est de porter une cravate blanche, à la fois appliqué et

[1] Nous écrivions ceci avant la démission du ministère (survenue le 12 janvier) ; mais on sait que M. Laval a succédé à M. Laval.

flâneur, ayant le goût des tractations et des sondages, le goût aussi de persuader, il a acquis par l'usage l'expérience du Parlement. »

Il a collaboré à des ministères des nuances les plus diverses. On le savait « raisonnable, » plus qu'homme de parti. Il a été le collègue de Painlevé et Briand, de Caillaux et Tardieu. Il a succédé à ce dernier. Il n'a pas commis la sottise de s'affilier à un parti clos comme le socialisme unifié, dont il faut sortir pour avoir chance de devenir quelque chose, ainsi que M. Paul Boncour vient d'en faire la preuve une fois de plus. Il est clair qu'il a l'esprit beaucoup moins systématique et partant plus libre que nombre d'autres parlementaires. Il appartient à une génération pour laquelle le mythe socialiste et communiste a beaucoup vieilli. Il a compris que le socialisme n'était intéressant qu'à titre de « séminaire des hommes d'Etat » : mais pour qu'un séminaire porte ses fruits, il faut d'abord en sortir. On peut dire qu'il est réaliste beaucoup plus que doctrinaire. Il a été socialiste, blanquiste, socialiste de stricte observance, socialiste indépendant, cartelliste en 1924. Mais il a profité du Congrès de Tours pour se soustraire à la tyrannie des partis. Il a refusé de se laisser embrigader.

« Les simples citoyens ignorent les vertus du groupe socialiste indépendant. Ils ont tort, mais on ne peut pas tout savoir, et d'ailleurs les initiés ne se soucient pas de révéler les secrets du Parlement. Le socialisme indépendant n'est pas une doctrine, ce n'est pas un système, c'est à peine une opinion. C'est plutôt un état, qui est intermédiaire entre le collectivisme et l'opportunisme, entre la révolution et la conservation sociale, entre la gauche et la droite. Placé au centre de tout comme un écho sonore, le socialisme indépendant permet d'être avancé et rassurant, de plaire à demi aux partis évolutionnistes ou révolutionnaires et de faire illusion aux gens d'ordre. Il fournit des chefs d'opposition et des ministres. Il a été le berceau parlementaire de Viviani, de Briand, de Painlevé, comme de M. Laval. »

Le passage au Sénat a achevé de dégager cette personnalité des coteries trop marquées. Le Sénat n'aime pas les excès. Le socialisme de M. Laval a fini de prendre au Sénat la teinte convenable à un homme destiné à gouverner.

C'est dire qu'il n'est pas aisé de définir ses idées. Il a une méthode plutôt qu'une conception philosophique. La politique est pour lui un jeu d'adresse, plutôt qu'une lutte entre des théories. Ce qu'il a fort bien vu, c'est que la politique est le domaine du contingent, du relatif, et non de l'absolu et du nécessaire. Il semble réduire son art à celui de se faire une majorité. Il y réussit à la fois par des déclarations assez vagues pour grouper beaucoup de monde et par des démarches individuelles où il est passé maître. Il sait collectionner les sympathies et les reconnaissances. Il a eu à affronter les négociations les plus difficiles. Il semble qu'il ait mis au service des intérêts français de précieuses qualités. Il a eu surtout le mérite d'épouser les idées du Français moyen, plutôt que d'imposer ses idées propres. Tout ce que l'on peut dire, c'est que sa tâche est lourde et que, s'il sait choisir sa voie parmi les conseils divergents qui lui sont prodigués, s'il sait sauvegarder les grandes causes de la paix mondiale et de l'ordre français, il aura bien mérité de la patrie et de l'histoire.

VIII

Pour achever cette Causerie, voici un dernier écho du Ve centenaire de la mort de Jeanne d'Arc. Ce centenaire, — nous avons eu l'occasion de le remarquer en son temps, — n'a donné lieu à aucun travail nouveau d'ensemble. Mais à défaut d'ouvrage de grande envergure, un érudit, M. Adrien Harmand, a eu l'heureuse idée de nous donner une étude très complète et très savante : *Jeanne d'Arc, ses costumes, son armure*[1], sans oublier son étendard. Le R. P. Hilaire de Barenton, qui est lui-même un spécialiste de l'histoire de Jeanne, nous présente, dans les *Etudes franciscaines* de sept.-octobre et de nov.-décembre, son appréciation motivée sur les thèses les plus importantes que soutient M. Harmand. Certes, le P. Hilaire rend volontiers hommage à la science de l'auteur. Il admire « son érudition consommée, sa patience inépuisable, la lucidité de ses explications, la parfaite méthode avec laquelle est charpenté son ouvrage. » Il a raison pourtant de protester contre certaines tendances inadmissibles de cette œuvre d'érudition. Il défend en outre les conclusions de son ouvrage : *Jeanne d'Arc franciscaine*, que M. Harmand attaque par des raisons qui ne sont rien moins que convaincantes.

Les lecteurs de l'*Ami* savent que le P. Hilaire regarde comme certain que Jeanne appartenait au Tiers-Ordre franciscain[2]. Nous rappellerons tout à l'heure ses preuves. Disons tout de suite que les objections de M. Harmand sont peu recevables. Son argument principal est que la thèse de « Jeanne d'Arc tertiaire » donnerait un appui inattendu à la thèse naturaliste, qui ne veut voir dans l'héroïne que l'instrument de quelques clercs ou moines, lesquels lui auraient soufflé sa mission. « Nous préférons, dit-il, Jeanne venant directement et sans intermédiaire *de par le Roi du ciel.* » Et dans son désir de représenter une Jeanne inspirée de Dieu seul, il en vient à la faire parler en hérétique et en révoltée contre l'Eglise. Et après avoir cité certains propos connus de Jeanne, en son procès de Rouen, il conclut : « Ainsi, cette fille, simple paysanne s'élevant au dessus de tout pouvoir ecclésiastique, revendiquait pour elle l'autorité que Dieu a dévolue sur terre aux successeurs des apôtres. Par là elle se séparait de l'Eglise, une, sainte, catholique, et apostolique et se rendait en conséquence coupable du crime d'hérésie. »

Si M. Harmand veut de la sorte expliquer la position prise par les juges de Rouen, il a raison de parler ainsi. Mais s'il entend exprimer une opinion objective et fondée, il se trompe sûrement du tout au tout.

[1] Un vol. in-4° de 400 p., 413 fig. dans le texte, 225 f., Paris, Ernest Leroux, 1930.
[2] Voir l'*Ami* du 20 janvier 1927.

Il n'est pas admissible, d'autre part, qu'un historien se contente de réfuter une thèse par une phrase de ce genre : « Nous préférons... » Il ne s'agit jamais, en histoire, de ce que l'historien préfère, mais de ce qui est ou de ce qui fut. Il n'y a absolument aucune raison de supposer que la qualité de tertiaire chez Jeanne d'Arc fût de nature à diminuer sa soumission à l'Eglise. Reste à savoir s'il y a des preuves de son affiliation au Tiers-Ordre; le P. Hilaire estime que ces preuves existent.

Il en apporte de deux sortes : preuves de critique *interne*, rendant la chose probable, preuve de critique *externe*, la rendant à peu près certaine.

Déjà en 1881, le célèbre chartiste Léon Gautier écrivait dans le *Monde* (2 juin) : « Saint Louis est déjà considéré comme ayant appartenu au Tiers-Ordre de S. François; mais quelle joie pour l'Ordre tout entier quand il sera prouvé que Jeanne d'Arc était également tertiaire franciscaine ! Le fait est probable, espérons. »

Et sur quoi Léon Gautier basait-il sa conviction ? Analysant le livre de Siméon Luce, *Jeanne d'Arc et les Ordres mendiants*, il écrivait : « A l'heure où Jeanne d'Arc allait commencer sa mission, les Frères Mineurs formaient en France une milice toute dévouée à la cause de l'indépendance; autour d'eux venaient se grouper tous ceux qui ne désespéraient pas de la patrie, et c'est sous leurs auspices que se perpétuait et se développait l'esprit de liberté, l'espoir de la revanche. Jeanne dès lors devait trouver en eux des auxiliaires naturels. » Cette observation ne suffirait cependant pas à établir que Jeanne était du Tiers-Ordre. Mais la probabilité s'accroît singulièrement si l'on rencontre chez Jeanne des manières de vivre, de se vêtir, de se coiffer, conformément aux usages franciscains. Or c'est justement cela que le P. Hilaire croit trouver chez elle.

Il est très frappé surtout de sa manière de porter les cheveux. Nous avons sur ce point un document décisif, c'est celui de l'acte d'accusation de Rouen : « La même femme dit et affirme que, par le commandement et le bon plaisir de Dieu, elle a pris et porté et continue encore de porter l'habit d'homme. De plus, elle a dit que, vu l'ordre de Dieu, lui prescrivant d'être revêtue d'un habit d'homme, il fallait qu'elle eût robe courte, chaperon, pourpoint, braies, chausses avec beaucoup d'aiguillettes ; qu'elle portât les cheveux taillés en rond au-dessus du haut des oreilles, — *capillis capitis sui super summitates aurium scissis in rotundum*[1]. » Cette manière de porter les cheveux coupés en rond au-dessus du sommet des oreilles, — pas du tout conforme à ce que nous appelons aujourd'hui « les cheveux à la Jeanne d'Arc », — s'appelait alors « à l'écuelle ».

Et le P. Hilaire se demande : Pourquoi Jeanne d'Arc portait-elle les cheveux taillés « à l'écuelle » ? La première réponse qui vient à l'esprit, c'est que c'était la mode commune alors aux gens de guerre. Et c'est en effet la raison qu'adopte M. Harmand. Mais le P. Hilaire conteste cette explication. Il recourt aux textes. Le procès de Rouen expose comment Jeanne demanda à Robert de Baudricourt des habits d'homme, et dit que ce capitaine céda à ses instances à regret et avec beaucoup de répugnance, *invitus et cum magna abominatione*. Après quoi il ajoute : « Ladite Jeanne, rejetant et abandonnant tout habit de femme, les cheveux coupés en rond *ad modum mangonum*, etc...[1]. »

Que signifie donc cette expression : *ad modum mangonum* ? Sûrement pas « à la mode des soldats, » car un peu plus bas, ayant décrit l'armement de Jeanne, le texte dit : *more hominis armorum*, Jeanne était équipée à la manière d'un homme d'armes. Le mot *mango* appartient à la langue classique, il se trouve dans Pline et Quintilien et signifie : « marchand en tous genres, brocanteur, revendeur, maquignon, » avec une nuance de dédain. A l'époque de Jeanne, d'après Ducange, il servait à désigner « les bouchers, maquignons, bergers, valets, laquais, apprentis, pages, » c'est-à-dire le menu peuple ou même la populace.

Il est peu probable que les juges aient voulu désigner par des termes méprisants une façon de se coiffer qui aurait été générale chez les hommes d'armes au milieu desquels ils se trouvaient alors. M. Harmand a pourtant apporté une foule de documents desquels il ressort que cette « mode des maquignons » était adoptée par certains grands seigneurs du temps, tel le duc de Bedford, régent de France pour son neveu Henri VI d'Angleterre, tel Philippe le Bon, duc de Bourgogne, Jacques de Bourbon, comte de la Marche, Philippe Visconti en Italie, etc. Mais M. Harmand n'a pas cherché à s'expliquer comment des plus humbles personnes du peuple, cette coiffure a passé dans le haut monde. Le P. Hilaire, lui, en donne la raison suivante : « Après avoir été durant tout le Moyen-Age la note distinctive des petites gens, la chevelure taillée à l'écuelle, du fait qu'elle avait été adoptée *par les religieux et les tertiaires*, devint un insigne de consécration à Dieu, spécialement sous la protection de S. François. C'est à ce titre, croyons-nous, qu'elle fut adoptée au commencement du xv[e] siècle par bon nombre de séculiers des classes sociales les plus élevées et les plus diverses. »

Il reste pourtant deux petites difficultés à l'explication du P. Hilaire. En premier lieu, si cette coiffure était répandue chez les grands, comment les juges de Jeanne ont-ils osé en parler en termes de mépris ? En second lieu, si elle était commune chez des gens de toutes les classes qui n'étaient pas du Tiers-Ordre, comment peut-on s'en servir comme d'une preuve que Jeanne appartenait au Tiers Ordre ? Aussi ne dirons-nous pas que cette manière de se coiffer prouve rigoureusement que Jeanne fût tertiaire. Mais, comme il ne semble pas qu'elle ait voulu ni copier les « maquignons, » ni se mettre sur le pied des grands seigneurs qui

[1] Procès de Jeanne d'Arc, Quicherat, t. I, p. 332.

[1] Quicherat, *ibid.*, 220.